

La télémédecine arrive dans le Sud Avesnois pour les plaies chroniques

Grâce à la communauté de communes Sud Avesnois et à deux médecins, la télémédecine pour les plaies chroniques sera une réalité cet été. Via des tablettes numériques, des dossiers seront envoyés à des spécialistes de l'hôpital de Maubeuge qui apporteront une réponse aux patients sans les déplacer.

PAR LIONEL MARÉCHAL
fourmies@lvoixdunord.fr

FOURMIES. Le projet a certes été porté de A à Z par la communauté de communes Sud Avesnois mais c'est à deux jeunes médecins, l'un libéral, l'autre hospitalier, qu'il doit sa réussite. En effet, depuis un an et demi, Christophe De Sa, généraliste à Anor, et Carole Dewitte, praticienne hospitalière à Maubeuge, ont uni leurs efforts pour que la télémédecine arrive dans le Sud Avesnois, d'ici à cet été. Télémédecine ? « Précisons-le d'emblée, indiquent les deux professionnels de santé, ce n'est pas de la téléconsultation en direct avec un spécialiste. C'est la possibilité d'avoir une réponse, rapidement, à un problème précis, grâce à des experts ». Et pas n'importe comment puisque le dossier est traité via les nouvelles technologies. Explications.

Pour commencer cette télémédecine, c'est le thème des plaies chroniques qui a été choisi. Pourquoi ? Parce que dans le Sud Avesnois, trop de personnes souffrent d'ulcères, de pieds diabétiques, voire d'escarres, qui ne cicatrisent toujours pas après six semaines. Cela peut déboucher sur des amputations ou des ma-

lades graves. Mais que vient faire la télémédecine là-dedans ? « C'est simple, répondent M. De Sa et Mme Dewitte. Les cabinets infirmiers ou médicaux vont être dotés de tablettes numériques. Face à une plaie chronique, lors de soins à domicile ou d'une consultation externe, les intervenants pourront ouvrir un dossier informatique détaillant les lésions, photos à l'appui ». Dossier numérique qui sera traité, sous 48 heures pour les

“ Face à une plaie chronique, un dossier détaillant les lésions, photos à l'appui, sera ouvert sans que le patient soit déplacé”.

urgences, au centre hospitalier Sambre-Avesnois de Maubeuge, par trois praticiens spécialisés dans les plaies, la dermatologie et l'antibiothérapie. La réponse (le traitement) sera donnée via les tablettes ou le téléphone. « Le gros avantage de ce système est que cela évite bien sûr de déplacer le patient », soulignent encore les deux jeunes médecins. Dont le projet pourrait faire, à l'avenir, des émules, par exemple dans les domaines de la dermatologie ou de la neurologie. ■



Christophe De Sa est généraliste à Anor, Carole Dewitte, praticienne hospitalière à Maubeuge.

Un des premiers projets en zone rurale

À l'origine de ce projet de télémédecine, le constat qui a été fait, il y a cinq, sur la désertification médicale dans le Sud Avesnois (27 000 habitants). Constat qui a débouché sur plusieurs initiatives dont les maisons de santé qui vont bientôt ouvrir leurs portes (lire ci-contre). Et celui de la télémédecine qui réunit désormais quatre acteurs : la communauté de communes Sud Avesnois, l'Association du Pôle de Santé Sud Avesnois créée en 2014 (elle regroupe les professionnels de santé libéraux du territoire), le centre hospitalier Sambre-Avesnois de Maubeuge et l'Agence régionale de santé (ARS). Mardi, ces acteurs étaient respectivement représentés par le président Jean-Luc Pérat, le président Yves Dubuisse, la directrice Marie-Pierre Bongiovanni-Vergez et le directeur général Jean-Yves Grall, pour la signature de ce qui constitue l'un des premiers contrats de télémédecine en zone

rurale dans la région des Hauts de France. S'agissant du financement de l'opération, le coût total s'élève à 435 500 €, qui ont été financés à 80 % par l'Europe et le Département. « La télémédecine, c'est un élément remarquable pour

le praticien de terrain, a observé le directeur général de l'ARS. Dans une zone où la démographie médicale souffre, ce mode d'exercice, avec mise en réseau et coordination des équipes, peut être une vraie réponse efficace pour les patients ». ■



Le Dr Yves Dubuisse, Jean-Luc Pérat, Marie-Pierre Bongiovanni-Vergez et le Dr Jean-Yves Grall ont signé le partenariat.

MAISONS DE SANTÉ

Ce projet de télémédecine fait partie d'un autre projet, plus global, celui des maisons de santé – le seul du département du Nord à avoir décroché le label national Pôle d'excellence rural (PER). Le coût de leur construction est de 6 M€ dont 2,4 M € à la charge de l'intercommunalité Sud Avesnois. Ces trois maisons de santé, dont l'ouverture est prévue cette année, sont actuellement en construction à : – À Anor, dans le prolongement de l'actuel bureau de poste (pour deux médecins, trois infirmiers, deux kinésithérapeutes, un dentiste et un ostéopathe) ; – À Fournies, à côté du supermarché Simply Market (pour treize infirmières, trois orthophonistes, un médecin, une diététicienne, un kinésithérapeute, un pédicure et une sage-femme) ; – À Trélon, dans l'ancienne passementerie (pour six infirmiers, trois médecins et deux orthophonistes).